



COMMUNE DE FOUNEX
Municipalité

Préavis N° 40/2016-2021

**Demande de crédit d'un montant de
CHF 230'000.00 TTC en vue de financer
l'exécution des travaux d'entretien des routes
communales**

Responsabilité du dossier :
Travaux publics
M. Jean-Pierre Debluë - municipal

Founex, le 28 février 2018

TABLE DES MATIÈRES

1. Préambule	3
2. Evolution du plan d'entretien en tant qu'outil de planification	3
3. Délimitation et coordination des travaux d'entretien	3
4. Travaux prévus dans la tranche d'entretien 2018	4
5. Démarches administratives et marchés publics	4
6. Coûts des travaux	4
7. Conclusions	5

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

Dans le cadre de sa politique d'entretien et de développement des routes communales, la Municipalité a décidé d'établir en début de législature un inventaire des chemins et routes de la commune et de déterminer leur état afin de pouvoir disposer d'un réel instrument de planification des entretiens. Pour ce faire, elle a mandaté le bureau d'ingénieurs BS+R Bernard Schenk SA pour l'établissement d'un tel inventaire d'une part, mais également l'élaboration, en étroite collaboration avec le service des extérieurs de la commune, d'un plan quinquennal d'entretien des routes.

Ce plan inventorie l'ensemble des tronçons communaux, pour un total de 22.5 km de routes et chemins communaux, et détaille l'état et les éventuelles réfections nécessaires sur chacun d'entre eux. Sur la base de ce document présentant les solutions les plus adaptées, il devient ainsi plus aisé de planifier l'entretien des routes chaque année tout en évitant autant faire que se peut des demandes d'offres à court terme et dans une relative urgence, qui de plus seraient difficiles à comparer sans l'appui d'un cahier de charges établi par un spécialiste.

En termes de stratégie d'entretien des routes, les mesures y relatives sont planifiées en adhésion avec le concept de mobilité établi, en fonction de la classification des routes et de leurs aménagements en vue de la mise en place d'une mobilité douce, et en prenant en compte la charge de trafic. En résumé, il a été établi une priorisation des interventions selon ces critères.

2. Evolution du plan d'entretien en tant qu'outil de planification

Un plan d'entretien établi sur une durée de cinq ans ne peut constituer une référence absolue sur toute sa durée, compte tenu de l'évolution constante de l'état des routes et chemins. Par conséquent, des adaptations sont prévues par le biais de mises à jour annuelles, permettant :

- de tenir compte des travaux effectivement exécutés dans l'année écoulée
- de mettre à jour l'évaluation de l'état du réseau routier et des priorités selon un plan de synthèse des interventions ponctuelles
- de revoir les mesures d'entretien pour l'année suivante
- de prolonger la réflexion et la planification d'entretien chaque année pour garantir un bon niveau d'état du réseau communal

3. Délimitation et coordination des travaux d'entretien

Le périmètre d'intervention des travaux prévus ne comprend pas les tronçons qui font l'objet d'une étude à l'heure actuelle, comme par exemple le Chemin des Côtes où sont menées des réflexions en matière de mobilité douce. Sont également exclus de ce périmètre les tronçons où seront menés des projets plus ambitieux devant faire l'objet de leur propre préavis.

A moins que ne surviennent des travaux imprévus nécessitant de passer par la procédure d'un préavis d'entretien, comme par exemple suite à des dégâts occasionnés par le froid (fissures, faïençage, etc.), ou encore des travaux d'entretien de plus grande ampleur (par exemple la réfection du tapis sur un grand tronçon), la stratégie d'entretien des routes suivra le budget annuel comme auparavant à compter de l'année prochaine.

4. Travaux prévus dans la tranche d'entretien 2018

Des travaux de « purges ponctuelles » et de « réfection des bords de route » sont prévus sur les chemins suivants :

- Chemins de Gachet, de Pacoty et de Marjolaine
- Divers endroits ponctuels, comprenant entre autres la Grand'Rue

Des travaux de « traitement des fissures » sont quant à eux prévus sur les tronçons suivants :

- Rue des Canons
- Ch. des Champs Blancs
- Rte. de Coppet
- Ch. de l'Épinette
- Ch. des Fancous
- Ch. de la Forge
- Ch. de la Marjolaine
- Ch. des Meules
- Ch. de Pacoty
- Ch. du Petit Truet
- Ch. des Prés Doraux
- Ch. des Racettes
- Ch. des Repingones
- Ch. des Souflettes
- Ch. des Verney
- Rue du Vieux Pressoir
- Divers endroits regroupés, comprenant entre autres le parking du Centre sportif

5. Démarches administratives et marchés publics

Ce projet ne prévoit pas de changement des gabarits routiers. Il est donc dispensé d'un examen préalable par les services de l'Etat et d'une mise à l'enquête publique. Après son approbation par le Conseil communal, les travaux pourront commencer.

Au regard des exigences de la législation sur les marchés publics, et considérant le fait que le marché de génie civil était estimé inférieur à CHF 300'000.00 HT, les règles AIMP permettent de procéder au « **gré à gré** ». Toutefois, afin de garantir une mise en concurrence des entreprises, la Municipalité a souhaité utiliser la procédure dite « **sur invitation** ».

Concernant l'évaluation des offres, l'unique critère est le prix étant donné que seules les entreprises jugées aptes à répondre à l'appel d'offre ont été invitées à soumissionner. Les conditions de participation sont décrites dans la soumission, ainsi que dans les conditions générales et spéciales du dossier. Concernant la notation des offres, le tableau de notation ne contient qu'un seul critère : le prix.

6. Coût des travaux

Le montant total des travaux se résume de la manière suivante :

Descriptions	Montants
Travaux de génie civil	
<ul style="list-style-type: none"> • Purges ponctuelles et réfection des bords de route • Traitement des fissures 	175'000.00
Honoraires pour prestations d'ingénieurs civils	
<ul style="list-style-type: none"> • Phases d'étude et d'exécution pour travaux 2018 	16'715.00
Divers et imprévus (environ 10%)	20'000.00
Total HT	211'715.00
TVA 7.7 %	16'302.05
Total TTC	228'017.05
Total TTC arrondi	230'000.00

7. Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous remercions, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE FOUNEX

- Vu** le préavis municipal N° 40/2016-2021, concernant une demande de crédit d'un montant de CHF 230'000.00 TTC en vue de financer l'exécution des travaux d'entretien des routes communales
- Ouï** le rapport de la Commission des finances
- Ouï** le rapport de la Commission des routes
- Attendu** que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DÉCIDE

- D'approuver** le préavis municipal N° 40/2016-2021, concernant une demande de crédit d'un montant de CHF 230'000.00 TTC en vue de financer l'exécution des travaux d'entretien des routes communales
- D'octroyer** à cet effet un crédit de CHF 230'000.00 TTC à la Municipalité
- De financer** ce montant par la trésorerie courante ou recourir à l'emprunt si nécessaire
- D'amortir** cet investissement sur 10 ans

Ainsi approuvé par la Municipalité le 5 mars 2018, pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

Au nom de la Municipalité :

le Syndic :

Francois Debluë

la secrétaire :

Claudine Luquiens



Le Municipal responsable :

Jean-Pierre Debluë

Rapport de la Commission des finances sur le préavis municipal No 40/2016-2021 concernant une demande de crédit d'un montant de CHF 230'000.-- TTC, en vue de financer l'exécution des travaux d'entretien des routes communales

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des finances s'est réunie à la demande de la Municipalité, le 5 mars 2018, en présence de M. François Debluë, Syndic, Mme Audrey Barchha, M. Denis Lehoux et M. Jean-Pierre Deblüe, Municipaux, accompagnés de Mme Claudine Luquiens, secrétaire municipale et de Messieurs Adrien Vallotton et Christophe Hermanjat, chefs de service.

1. Préambule

Ce préavis le premier du genre, tout au moins depuis 2015, demande un crédit supplémentaire pour l'entretien des routes, ceci en supplément du budget 2018 de la commune qui comprend un montant de 242'000.—(poste 430.3142). Ces entretiens excluent les gros travaux qui eux devraient demeurer l'objet d'appels d'offres individuels et de préavis en découlant.

Une étude a été menée par le bureau d'ingénieur BS+R Schenk SA afin de faire un état des lieux des routes et chemins ainsi que les travaux à prévoir tout comme une planification de ceux-ci. L'objet de présent préavis est ainsi de rattraper en quelque sorte le retard pris sur certains tronçons mais ne veut pas dire une augmentation annuelle des dépenses d'entretien des routes pour un montant de CHF 230'000.--

Le budget 2018 voté pour l'entretien des routes et chemins (qui inclut les CHF 242'000.-- ci-dessus) se monte à CHF 1'792'125.-- .

Pour mémoire, le plan des investissements pour les routes 2018 montre des budgets déjà votés qui seront engagés-terminés à hauteur de CHF 1'610'010.—

Le recours à l'emprunt qui est aussi envisagé augmentera notre endettement mais n'aura pas d'impact significatif sur le budget.

2. Conclusion

La Commission des finances vous remercie, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

- D'approuver** le préavis n° 40/2016-2021, concernant une demande de crédit d'un montant de CHF 230'000.--TTC en vue de financer l'exécution des travaux d'entretien des routes communales.
- D'octroyer** à cet effet un crédit de CHF 230'000.—TTC à la Municipalité
- De financer** ce montant par la trésorerie courante ou recourir à l'emprunt si nécessaire.
- D'amortir** cet investissement sur 10 ans.

Fait à Founex, le 06 avril 2018

Les membres de la Commission des finances,

Jean Righetti

Hervé Mange

Lucie Kunz-Harris

Laurent Kilchherr

François Girardin

Marc Barbé

Gerhard Putman-Cramer, excusé

Rapport de la Commission des routes concernant le :

Préavis municipal N°40 / 2016-2021, concernant une demande de crédit de CHF 230'000.00 TTC en vue de financer les travaux d'entretien des routes communales.

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Le préavis municipal N° 40 / 2016-2021, nous a été présenté le 5 mars par Mr Jean-Pierre Debluè, Municipal.

Les membres de la Commission des routes se sont réunis ce même soir afin d'examiner le projet.

A. Préambule

En début de législature, un inventaire de l'état des routes de la commune a été établi afin de déterminer leur état actuel et servir de base à une planification de leur entretien futur.

Le bureau Schenk a été mandaté en ce sens, pour une période de cinq ans.

Sur un total de 22.5 km de routes et chemin communaux ont été constatés des fissures et divers dégâts en différents endroits.

B. Evolution du plan d'entretien

Compte tenu de l'évolution permanente de l'état des routes, des adaptations constantes des priorités fixées pour les travaux seront nécessaires de façon à garantir un meilleur suivi de l'état du réseau routier communal.

C. Délimitation et coordination des travaux d'entretien

- Ne sont compris dans cette nouvelle planification, que les tronçons non-encore soumis à des préavis déjà votés.
- Les divers tronçons concernés sont listés dans le préavis municipal correspondant (40/ 2016-2021).

D. Conclusion

Au vu de ce qui précède, la Commission des routes approuve le crédit de réalisation tel que présenté par la Municipalité et vous propose, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'accepter le préavis municipal N° 40/2016-2021, concernant une demande de crédit de CHF 230'000 TTC en vue de financer l'exécution des travaux d'entretien des routes communales

Ainsi fait à Founex, le 22 mars 2018

Pour la Commission des routes :

Robert Veluz

Emile Camilo

Stefania Impellizzeri

Alexandra de la Tour d'Auvergne